

COMMUNE NOUVELLE  
LIVAROT – PAYS D’AUGE

Délibération N° 12.09.2022 / 01

LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 à 18 HEURES 30

**SÉANCE PUBLIQUE**  
**A LA SALLE DES FETES**  
**DE LIVAROT – PAYS D’AUGE**  
**Rue Racine à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69  
Nombre de présents : 36  
Nombre de pouvoirs : 9  
Absents sans pouvoirs : 24  
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT DEUX**, le **12 SEPTEMBRE**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d’Auge », légalement convoqué le 6 septembre 2022, s'est réuni en séance publique, à la Salle des Fêtes de LIVAROT – PAYS D’AUGE, rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

**Etaient présents** : Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET (arrivée à 18 h 42), Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mr Fabrice FOUCHET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mr Mickaël LAFOSSE, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mme Stéphanie MARTIN, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

### **Absents ayant donné pouvoirs :**

- Mr Daniel ANTOINE, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT.
- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS.
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LE GOUT.
- Mme Jacqueline JULIEN, pouvoir à Mme Marianne FLORAT.
- Mme Jeannine LECLERC, pouvoir à Mme Stéphanie MARTIN.
- Mr Christophe LERNER, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE.
- Mme Brigitte MOREIRA, pouvoir à Mr Joël VREL.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Xavier LEMARCHAND.

### **Absents excusés :**

- Mme Renée ANDRÉ.
- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mr Dominique LESUFFLEUR.
- Mme Christine MOTTÉ.
- Mme Emilie PIEDNOIR.
- Mme Chantal POUCHARD.

### **Absents :**

- Mme Virginie BARRIERE.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mme Mireille DROUET.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mr Alain FOUQUET.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnauld JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mme Virginie LAURO.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE.

Mr Mickaël FOUCHET est désigné secrétaire de séance.

**LIVAROT – PAYS D’AUGE – MARCHE DE MAITRISE D’ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DU CLOCHER ET DES DIFFERENTES FACADES CONSTITUANT LA NEF ET LE CHŒUR DE L’EGLISE SAINT OUEN DE LIVAROT – TRAVAUX DE MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE**

Un avis d’appel public la concurrence a été lancé sous forme d’une procédure adaptée en application des articles R2123-1 0 R2123-8 du Code de la Commande publique

La consultation a pour objet la maîtrise d’œuvre pour la restauration du clocher et des différentes façades constituant la nef et le chœur de l’église Saint Ouen de Livarot – Travaux de maçonnerie – Pierre de taille.

Les missions sont les suivantes :

AVP-APD : Etudes d’avant-projet et étude d’avant-projet définitif

PRO-EXE : Etudes de projet et études d’exécution

ACT : Assistance pour la passation des contrats de travaux

OPC : Ordonnancement, pilotage et coordinateur

DET : Direction d’exécution des contrats de travaux

AOR : Assistance lors opérations de réception et pendant la période de garantie du parfait achèvement

Après le dépouillement des offres, les membres de la Commission d’Appel d’Offres se sont réunis le 02 Septembre 2022 pour étudier le rapport d’analyse des offres des candidats et sélectionner le maître d’œuvre par le prix des prestations et leurs valeurs techniques :

- SARL HERBRECHT Associés a été sélectionné pour un montant de 60 000,00 € H.T ;

Le coût total de la procédure adaptée s’établit comme suit :

Montant H.T:	60 000,00 €
TVA 20 %	12 000,00 €
<b>Soit T.T.C :</b>	<b>72 000,00 €</b>

Le conseil municipal devra :

- Approuver la décision de la commission d’appels d’offres pour attribuer le marché de maîtrise d’œuvre à l’architecte cité ci-dessus pour la somme totale de 60 000,00 € hors taxes ;
- Rappeler que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Livarot – Pays d’Auge ;
- Désigner Monsieur le Maire responsable du marché ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à toutes signatures ou décisions afférentes au marché de maîtrise d’œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision de la commission d'appels d'offres pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'architecte cité ci-dessus pour la somme totale de 60 000,00 € hors taxes ;
- **RAPPELLE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Livarot – Pays d'Auge ;
- **DÉSIGNE** Monsieur le Maire responsable du marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à toutes signatures ou décisions afférentes au marché de maîtrise d'œuvre.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 12 septembre 2022.



Le Maire de la Commune,  
« Livarot – Pays d'Auge »  
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20220912-2022-09-14-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 14/09/2022